

ARETAF

L'art de conjuguer les compétences ...

TARIF DES CONSULTATIONS À COMPTER DU 01 OCTOBRE 2017

- Consultation individuelle (3/4 h).....53 €
- Consultation de couple ou familiale (1h15).....82 €
- Séance de médiation familiale¹ (1h30).....131€ par personne

Pour chaque ¼ heure supplémentaire au-delà du temps prévu, il est demandé au (aux) personne(s) reçue(s) le versement d'une somme complémentaire de 14 €.

Selon les règles en vigueur de l'Association, toute annulation d'entretien doit être faite au moins 48h à l'avance, auprès du secrétariat, faute de quoi il sera considéré comme ayant été effectué, et facturé s'il y a lieu (sauf cas particulier).

Isabelle BOUTREAU-LECOYER
La Directrice



82 rue Ponsardin 51100 REIMS Tél: 03.26.88.41.55

info@aretaf.com

Association Loi 1901 – Formation Continue

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 21510040251 auprès du Préfet de Région

Siret : 34416713500021

¹ 1^{ère} séance prise en charge par la CAF et/ou par la MSA et le montant des séances suivantes est déterminé selon le barème de la CNAF.